Centre Régional de Formation
à la Sûreté de l'Aviation de l'OACI

AFSAC
ICAO ASTC Tunis



PROGRAMME DE SURETE D'AEROPORT (PSA)

Formation Certifiante par l'OACI **Durée:** 05 Jour(s) **Langue de la formation :** Français

Contact d'inscription : training@afsactunisie.com +216 20199950/+216 98333330

But de l'Atelier :

Cet atelier interactif est conçu pour familiariser les participants aux exigences du Programme de sûreté d'Aéroport (PSA) et leur permettre de rédiger et mettre à jour ce programme.

Objectifs de l'Atelier :

À la fin de cet atelier, les participants seront en mesure de :

- Décrire les exigences de l'OACI en matière de Programme de Sureté d'Aéroport (PSA).
- Connaitre le PSA type de l'OACI ainsi que les indications contenues dans le Manuel de Sûreté de l'OACI (DOC 8973/9 diffusion restreinte).
- Déterminer la méthodologie appropriée requise pour élaborer un Programme de Sûreté d'Aéroport (PSA) et les processus visant à en assurer la révision et la mise à jour.
- Acquérir une expérience pratique à travers la rédaction de certaines parties de PSA.

Liste des modules :

- **Module 1:** Sûreté de l'Aviation Civile Exigences de l'OACI : Les Programmes ; Normes servant de référence.
- **Module 2:** Le PSA.
- **Module 3:** L'Annexe 17 de l'OACI Le Manuel de Sûreté Doc 8973.
- **Module 4 :** Exercices.
- **Module 5 :** Éléments à inclure dans un PSA et Maintien à jour du PSA et des PENs.

Destinataires :

Il est recommandé que les candidats soient au niveau des cadres supérieurs ou intermédiaires au sein de l'autorité compétente de l'État ou au sein d'un aéroport qui sont responsables de l'approbation, du contrôle de la qualité, de la rédaction et de la mise à jour.

Conditions d 'admission :

Il est recommandé que les candidats soient au niveau des cadres supérieurs ou intermédiaires au sein de l'autorité compétente de l'État ou au sein d'un aéroport qui sont responsables de l'approbation, du contrôle de la qualité, de la rédaction et de la mise à jour.